



En mai, bougez autant que vous voudrez



Dès le mois de mai prochain, de nouvelles offres en matière d'activités sportives seront mises à disposition de la population vaudruzienne. Fruit d'un partenariat entre les sociétés locales, l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG), les organisateurs de V2R bouge, des associations en lien avec le handicap, l'école et la Commune de Val-de-Ruz, le programme alléchant devrait permettre à chacun de trouver son compte en matière d'activité physique.

La semaine du 21 au 28 mai 2016, les citoyens vaudruziens et les écoles se mesureront aux habitants de Bulle (FR) et de Gland (VD) dans le cadre du défi « la Suisse Bouge », une manifestation ouverte à tous et encourageant l'activité physique et une alimentation saine. C'est un programme de plus de 30 propositions différentes intégrant toutes les catégories d'âge et de forme physique – y compris les situations de handicap – qui a été préparé pour vous inciter à bouger et rester en forme.

Non seulement la participation est gratuite, mais en plus, toutes les minutes de sport que vous effectuerez dans ce cadre seront additionnées pour ce défi intercommunal que nous comptons bien remporter. Le programme est disponible sur le site Internet de la Commune et sera publié dans nos colonnes le 12 mai 2016.

Le programme « AirFit » débutera également en mai. Il permettra à ceux qui le souhaitent de se retrouver une fois par semaine pour un entraînement physique utilisant le mobilier urbain et la nature. Gratuit également grâce au subventionnement par la Commune, il sera animé par Océane Evard, citoyenne vaudruzienne et sportive émérite.

Le Conseil communal relève la qualité du partenariat et des synergies qui se sont mises en place entre les clubs, associations sportives et la Commune et qui sont à l'origine des prestations qui ont été préparées à votre attention. Nous espérons vous voir nombreux lors de ces manifestations qui s'inscrivent dans le maintien de la qualité de vie au Val-de-Ruz et que nous aimerions voir se rééditer à l'avenir.

Anne-Christine Pellissier, conseillère communale

- l'initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »;
- l'initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »;
- l'initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »;
- la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA);
- la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi).

Nous rappelons ici les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote:

- vote par correspondance par voie postale (dépôt de l'enveloppe en courrier B jusqu'au mardi précédent l'élection, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau de poste ou levée de boîte aux lettres);
- vote par correspondance par dépôt dans les boîtes aux lettres communales. Les deux villages desservis par un guichet sont équipés d'une boîte sécurisée, relevée régulièrement jusqu'au dimanche du jour de l'élection à 10h00;
- vote par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- vote au bureau électoral unique à Cernier, Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Attention! La carte de vote doit impérativement être signée et mise dans l'enveloppe de transmission et non pas dans l'enveloppe de vote avec les bulletins. En effet, sans carte de vote visible, ces bulletins sont automatiquement écartés c'est-à-dire que le vote n'est pas pris en compte. Cette situation se rencontre malheureusement encore trop fréquemment.

Nous rendons attentifs les électeurs étrangers que seule l'élection communale leur est ouverte en vertu de la loi sur les droits politiques (LDP).

L'usage du Guichet unique est vivement recommandé pour voter de manière sécurisée et automatisée. Afin de vous permettre de voter par voie électronique, l'administration du contrôle des habitants établit volontiers les demandes de contrat au Guichet unique directement aux bureaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane, sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Pour toute question, le contrôle des habitants vous renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

Vie pratique

Tirs obligatoires 2016

La Fédération de tir du Val-de-Ruz communique les dates des tirs obligatoires dans les différents stands de tir de la région:

Pour le tir au fusil, à 300m:

Mercredi 4 mai	18h00 – 20h00	Savagnier
Mercredi 11 mai	17h30 – 19h30	Vilars
Jeudi 12 mai	18h30 – 20h00	Le Pâquier
Mercredi 25 mai	17h00 – 19h30	Chézard-Saint-Martin
Jeudi 26 mai	18h00 – 19h30	Dombresson
Samedi 25 juin	09h30 – 11h30	Le Pâquier
Mercredi 10 août	18h00 – 20h00	Savagnier
Mercredi 24 août	17h00 – 19h30	Chézard-Saint-Martin
Samedi 27 août	09h00 – 11h30	Vilars
Dimanche 28 août	09h30 – 11h30	Le Pâquier
Mercredi 31 août	18h00 – 19h30	Dombresson
	18h00 – 20h00	Savagnier

Pour le tir au pistolet:

Mercredi 4 mai	17h30 – 19h30	Vilars
Mardi 24 mai	17h00 – 19h30	Les Hauts-Geneveys
Mardi 16 août	17h00 – 19h30	Les Hauts-Geneveys
Mercredi 31 août	17h00 – 19h30	Vilars

Les autres dates de tir, par société, sont disponibles sur notre site Internet www.val-de-ruz.ch.

Manifestations



LE CINOCHE Ciné-club du Val-de-Ruz

Le Cinoche, le Ciné-club du Val-de-Ruz, annonce la projection de la comédie familiale « La Cité de la peur » **le dimanche 15 mai 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Age 12 ans – 10 ans accompagné.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 1 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

Foire de Dombresson le 16 mai 2016

La traditionnelle foire de printemps de Dombresson se déroulera **le lundi 16 mai 2016**. A cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront le long du village et dans la cour du collège.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, de la rue Dombrice et des Ouches ainsi que dans la cour du collège sera interdit du dimanche 15 mai à 22h30 au lundi 16 mai 2016 à 21h00. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce sympathique événement et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.

Faites du sport gratuitement et inscrivez-vous à l'AirFit de Val-de-Ruz

C'est quoi? Développé par Océane Evard, en partenariat avec l'ACNG (Association cantonale neuchâteloise de gymnastique) et la Commune de Val-de-Ruz, AirFit permet de réaliser une activité physique en détournant le mobilier urbain et la nature de son usage initial, cela dans notre belle région.

Pour qui? Toute personne dès 16 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de retrouver le plaisir du sport peut participer à « AirFit ». Sportifs débutants ou aguerris, jeunes et moins jeunes, femmes ou hommes, chacun est le bienvenu.

Quels sont les objectifs? Pratiquer du sport en plein air. Retrouver de bons réflexes santé. Profiter de conseils professionnels pratiques pour améliorer ses mouvements, gérer sa motivation, bien s'alimenter, perdre du poids...

C'est quand? Les jeudis de 18h15 à 19h30 du 12 mai au 29 octobre 2016. Chaque entraînement = un nouveau point de départ dans le Val-de-Ruz. Les inscriptions en ligne sont obligatoires. Retrouvez toutes les informations et le lien pour l'inscription sur notre site Internet www.val-de-ruz.ch.

A vos baskets! « AirFit » vous attend à Val-de-Ruz pour votre plus grand plaisir!



Actualités

Anniversaires et jubilés

Fêteront en mai 2016:

- Jotterand Jacqueline et Roger à Savagnier, L'Eplattenier Ursula et Serge ainsi que Cosandier Lucette et Jean-Claude à Cernier leurs 50 ans de mariage;
- Boss Waltraut et Edgar leurs 70 ans de mariage;
- Gogniat Yvonne à Chézard-Saint-Martin ses 90 ans;
- Cosandier Georgette à Fontaines ses 90 ans;
- Chappuis Viviane à Montmolin ses 90 ans;
- Grosjean Véréne à Chézard-Saint-Martin ses 90 ans.

Fermeture des guichets

En raison des Fêtes de l'Ascension, nos bureaux seront fermés les jeudi 5 et vendredi 6 mai 2016. Ils ouvriront le lundi 9 mai 2016 selon les horaires habituels.

Elections communales et votations fédérales

En date du 5 juin 2016 auront lieu les élections communales pour la législature 2016–2020. Il s'agira d'élire les 41 membres du Conseil général.

Le même jour se dérouleront également cinq votations fédérales qui porteront sur les objets suivants: